



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Canton de Vaud, actif à l'extérieur en 2012

En 2012, le gouvernement vaudois a poursuivi les différentes démarches entreprises dans le but de défendre ses intérêts et favoriser son rayonnement. Dans son rapport annuel sur les affaires extérieures, le Conseil d'Etat décrit l'avancée des dossiers fédéraux dont la portée influence le canton de Vaud. Ce rapport passe également en revue les principales actions menées en matière de collaborations intercantionales, transfrontalières et internationales.

Le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les affaires extérieures dresse l'inventaire des dossiers de politique extérieure traités par l'ensemble des départements en 2012. Le Gouvernement a persévéré dans la défense de ses intérêts sur la scène fédérale dans des domaines aussi variés que le développement des infrastructures ferroviaires et autoroutières, la fiscalité, l'aménagement du territoire, ou encore la formation et la recherche.

Cette liste, non exhaustive, témoigne de l'engagement du Conseil d'Etat pour faire entendre la voix du canton de Vaud, et celle des cantons en général, sous la coupole fédérale. Il a pu s'appuyer sur les bonnes relations entretenues avec la députation vaudoise, lors des Conférences des affaires fédérales ou par le biais de contacts directs. Par ses actions, souvent menées en étroite collaboration avec d'autres cantons et par le biais des conférences intercantionales ou de la Métropole lémanique, le Gouvernement a activement contribué au développement de solutions constructives et respectueuses des principes du fédéralisme.

Le Canton de Vaud a également développé les collaborations bilatérales et multilatérales, notamment pour faire face à des défis toujours plus complexes, nécessitant des réponses concertées. Afin de coordonner les politiques publiques au niveau régional, il s'est fortement impliqué dans les instances intercantionales et transfrontalières.

Durant l'année écoulée, différents accords intercantonaux ont été conclus avec les cantons voisins et les collectivités frontalières. Ces accords permettent la réalisation de projets concrets comme la 3e correction du Rhône ou le futur Hôpital Riviera Chablais.

Lausanne, le 27 février 2013

DFIRE, Pascal Broulis, conseiller d'Etat, 021 316 20 01 Roland Ecoffey, chef de l'Office des affaires extérieures, 021 316 40 58

[Rapport-Affaires_exterieures-2012](#)